



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 034-253401822-20250328-20250310-DE

BUDGET PRIMITIF

Exercice 2025



Syndicat Mixte Entre Pic et Etang

825 route de Valergues – 34 400 Lunel-Viel

Courriel : contact@picetang.fr - Tél. 04 67 59 72 30

SOMMAIRE

1	Equilibre du BP 2025	3
2	Section de fonctionnement	3
2.1	Dépenses de fonctionnement	3
2.1.1	Chapitre 011 : Charges à caractère général	4
2.1.2	Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	6
2.1.3	Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	6
2.1.4	Chapitre 66 – Charges financières	6
2.1.5	Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	6
2.1.6	Chapitre 42 – Opération d'ordre de transfert	7
2.2	Recettes de fonctionnement	7
2.2.1	Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	7
2.2.2	Chapitre 74 – Dotations et participations	7
2.2.3	Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	8
3	Section d'investissement	9
3.1	Dépenses d'investissement	9
3.1.1	Chapitre 20 (hors 204) - Immobilisations incorporelles	9
3.1.2	Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	9
3.1.3	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	9
3.1.4	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	10
3.1.5	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	10
3.2	Recettes d'investissement	10
3.2.1	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	10
3.2.2	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	11
3.2.3	Chapitre 40 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11

1 EQUILIBRE DU BP 2025

Le budget primitif 2025 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	36 070 995.80 €	36 070 995.80 €
Investissement	1 951 269.96 €	1 951 269.96 €
Total budget 2024	38 022 265.76 €	38 022 265.76 €

Il est proposé à l'assemblée délibérante de voter le présent budget par nature :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

2 SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Ch	Libellé	Pour mémoire budget n-1	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
011	Charges à caractère général	28 983 885.91	-	33 348 992.56	33 348 992.56
012	Charges de personnel et frais assimilés	726 840.00	-	954 600.00	954 600.00
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	96 062.00	-	92 000.00	92 000.00
6586	Frais de fonctionnement des gpes d'élus	-	-	-	0.00
Total dépenses de gestion courante		29 806 787.91	-	34 395 592.56	34 395 592.56
66	Charges financières	183 428.79	-	172 000.00	172 000.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	-	0.00	0.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total dépenses réelles de fonctionnement		29 990 216.70	-	34 567 592.56	34 567 592.56
023	Virement à la section d'investissement	670 475.96	-	1 009 738.60	1 009 738.60
042	Op. ordre de transfert entre sections	483 053.44	-	493 664.64	493 664.64
043	Op. ordre intérieur de la section	0.00	-	-	-
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		1 153 529.20	-	1 503 403.24	1 503 403.24
Total		31 143 745.90	-	36 070 995.80	36 070 995.80
					+
D002 Résultat reporté ou anticipé					0.00
Total dépenses de fonctionnement					36 070 995.80

2.1.1 Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à un montant de 29 123 788.19 €, réparties comme suit :

	Pour mémoire BP 2024	Propositions nouvelles
Total Ch. 011 – Charges à caractère général	28 983 885,91 €	33 348 992,56 €
6042 - Achats prestations de services	- €	- €
60611 - Eau / assainissement	200,00 €	700,00 €
60612 - Energie /électricité	5 000,00 €	4 000,00 €
60622 - Carburant	15 000,00 €	4500,00 €
60623 - Alimentation	1 000,00 €	700,00 €
60631 - Pdt entretien	100,00 €	100,00 €
60632 - Fourniture de petit équipement	6 050,00 €	26 000,00 €
60636 - Habillement et vêtements de travail	5 000,00 €	500,00 €
6064 - Fournitures Administratives	500,00 €	500,00 €
611 - Contrats prest sces	22 656 260,91 €	25 864 332,56 €
6122 – Locations crédit bail mobilière	- €	- €
61228 - Autres	4 700,00 €	5000,00 €
6132 - Locations immobilières	44 000,00 €	33 500,00 €
6135 – Locations mobilières	- €	- €
61351 - Locations matériel roulant	100 000,00 €	52 000,00 €
61521 - Terrains		- €
61551 - Entretien du matériel roulant	5 000,00 €	5000,00 €
6156 - Maintenance	9 050,00 €	7560,00 €
6161 - Ass multirisques	3 200,00 €	1600,00 €
6162 - Ass dommages et construction	- €	- €
6168 - Autres primes assurances	16 000,00 €	11 300,00 €
617 - Etudes et recherches	394 800,00 €	345 000,00 €
6182 - Documentation générale	480,00 €	1800,00 €
6183 - Formation (personnel extérieur à la collectivité)	37 720,00 €	- €
6184 - Versement à des organismes de formation	9 000,00 €	13 000,00 €
6188 - Autres frais divers	1 200,00 €	- €
6225 - Indemnités au comp et régiss	- €	- €
6226 – Honoraires	- €	- €
62268 - Autres honoraires, conseils	169 000,00 €	98 000,00 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	20 000,00 €	10 000,00 €
6228 - Divers	- €	- €
6231 - Annonces et insertions	6 000,00 €	6000,00 €
6232 - Cérémonies et événements	15 000,00 €	7200,00 €
6233 – Foires, exposition		2000,00 €
6234 – Réception	25 000,00 €	6200,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	70 000,00 €	193 350,00 €
6237 - Publications	145 000,00 €	- €
6238 - Divers	20 500,00 €	- €
6247 - Transports collectifs	100,00 €	- €
6251 - Voyages, déplacements et missions	2 900,00 €	6200,00 €
6256 – Missions	- €	
6261 - Frais d'affranchissement	400,00 €	300,00 €
6262 - Frais de télécommunication	6 000,00 €	11 000,00 €
6281 Concours divers (cotisations)	10 000,00 €	7100,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 200,00 €	2300,00 €
62878 - Remboursement à d'autres organismes	4 974 425,00 €	5 070 000,00 €
6288 - Autres services extérieurs	18 100,00 €	7500,00 €
63512 - Impôts locaux	185 000,00 €	342 750,00 €
63513 – Impôts direct		1 200 000,00 €
6355 - Taxes et impôts	- €	- €

Focus sur l'article 611 – contrats de prestation de services

Les charges de contrats de prestations de services comprennent toutes les charges afférentes au traitement des déchets des groupements membres. La répartition de leur coût est évaluée comme suit :

Art. 611 – Contrats prestation de services	Pour mémoire BP 2024	Propositions nouvelles
01. TRI	2 618 900.00 €	2 710 000.00 €
02. INCINERATION OCTAV	16 254 809.66 €	19 176 332,56 €
03. BOIS	897 300.00 €	850 000,00 €
04. GRAVATS	259 910.00 €	319 000,00 €
05. DECHETS ULTIMES	424 655.00 €	450 000,00 €
06. DMS	90 000.00 €	160 000,00 €
07. FILMS AGRICOLES USAGES	10 000.00 €	2 000,00 €
08. VEGETAUX	1 732 300.00 €	1 800 000,00 €
15. REPRISE MATIERES	5 000.00 €	2 000,00 €
19. PLATRE	338 100.00 €	214 000,00 €
21. BIODECHETS	25 286,25 €	42 000,00 €
DISTRIBUTION MAGAZINE	- €	120 000 €
PLATEFORME VAISSELLE	€	19 000 €
TOTAL Art. 611	22 656 260.91 €	25 864 332.56€

Focus sur l'article 617 – Etudes et recherches

Les frais d'études et recherches s'élèveraient à un montant de 345 000.00 € et correspondent à la réalisation des prestations suivantes :

- Etude incitativité 2 ^{ème} ordre	80 000,00 €
- Affermissement tranche optionnelle Suivi des travaux DSP	16 000,00 €
- Suivi travaux UVE investissement	28 800,00 €
- Caractérisation des refus de tri des emballages	45 000,00 €
- Etude Biodéchets Villetelle	10 000.00 €
- Etude Biodéchets Triadou	10 000.00 €
- Etude d'opportunité transfert broyage végétaux Mudaison LGM + recherche de sites	40 000 €
- Rédaction dossiers ICPE plateformes compostage Villevieille et Espiguette	30 000.00 €
- Prestation d'accompagnement montage plateforme vaisselle	5 000.00 €
- Etude sociologique emballages	80 000.00 €

Focus sur l'article 62268 – Autres honoraires, conseils

Les autres honoraires, conseils s'élèveraient à 98 000.00 € (169 000.00 € en 2024) et correspondent notamment au suivi environnemental de l'UVE de Lunel-Viel.

Focus sur l'article 62878 – Remboursement à d'autres organismes

Les remboursements à d'autres organismes s'élèveraient à un montant de 5 070 000.00 € (4 974 425.00 € en 2024) et 4 803 650,00 € votés en 2023) et correspondent aux versements aux groupements des soutiens des éco-organismes et produits de la vente des matériaux recyclables.

Ces remboursements se répartiraient comme suit :

Art. 62878 – Remb. à d'autres organismes	Pour mémoire BP 2024	Propositions nouvelles
09. JRM	9 900 €	
10. CITEO	3 500 000.00 €	3 400 000.00 €
11. CITEO PAPIER	170 000.00 €	200 000.00 €
12. ECODDS	20 500.00 €	21 000.00 €
13. ECOMAISON	175 000.00 €	210 000.00 €
14. D3E	135 000.00 €	230 000.00 €
15. REPRISE MATIERES	753 925.00 €	817 000.00 €
16. FERRAILLE	220 000.00 €	190 000.00 €
TOTAL Art. 62878	4 974 425.00 €	5 070 000.00 €

Focus sur l'article 63512 – Impôts locaux

Les charges d'impôts locaux s'élèveraient à un montant de 342 750.00 € et correspondent au paiement de la taxe foncière de l'UVE réglée par le Syndicat en vertu de la nouvelle Convention de Délégation de Service Public. Suite à un problème de destinataire de l'administration fiscale, la taxe foncière de 2024 sera réglée sur l'exercice 2025, en plus de celle prévue pour cette année-là. Cela explique le montant prévu au BP, bien plus important que l'année précédente (185 000 + 157 750 = 342 750.00 €).

2.1.2 Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Les charges de personnel s'élèveraient à un montant de 954 600.00 (726 840.00 en 2024 et 354 980,11 € voté en 2023). Ces dépenses intègrent les rémunérations des agents du Syndicat :

- Directrice mutualisée ;
- Responsable communication et mobilisation citoyenne ;
- Directeur administratif et financier ;
- Gestionnaire administrative et comptable ;
- Directrice technique ;
- Ingénieur prospective et prévention ;
- 10 animateurs biodéchets.

2.1.3 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèveraient à 92 000.00 € (96 062.00 € en 2024 et 80 420 € votés en 2023). Ce chapitre intègre notamment les indemnités du Président et des Vice-Présidents, et le coût d'hébergement des logiciels du syndicat depuis 2023 imputé au chapitre 65.

2.1.4 Chapitre 66 – Charges financières

Les charges financières s'élèveraient à un montant de 172 000.00 € (183 428.79 € en 2024 et 218 000 € votés en 2023). Ces charges correspondent au remboursement des intérêts d'emprunt et au rattachement des intérêts courus non échus (ICNE).

2.1.5 Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Le virement à la section d'investissement s'élèverait à un montant de 1 009 738.60 € (670 475.96 € en 2024 et 2 295 798,14 € en 2023).

Il permet de couvrir le besoin en financement pour le remboursement du capital de l'emprunt pour les travaux de l'UVE de Lunel-Viel et d'inscrire les crédits nécessaires aux opérations d'investissement prévues par le syndicat.

2.1.6 Chapitre 42 – Opération d'ordre de transfert

Rappel : le chapitre 42 : Opérations d'ordre de transfert entre sections ne fait pas l'objet d'un vote et ne donne pas lieu à des décaissements.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections s'élèvent à 493 664.64 € en 2024 (483 053.44 € et 317 000 € en 2023).

Ces opérations correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, dont 431 239.18 € au titre de l'amortissement des travaux réalisés sur l'incinérateur (DNOx lignes 1 et 2).

2.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Ch	Libellé	Pour mémoire budget n-1	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Prod des sces du domaine et ventes diverses	57 700.00	-	58 334.00	58 334.00
73	Impôts et taxes	2 000.00	-	0.00	0.00
74	Dotations et participations	17 307 500.81	-	16 871 238.40	16 871 238.40
75	Autres produits de gestion courante	1 920 000.00	-	2 700 000.00	2 700 000.00
Total recettes de gestion courante		19 287 270,81	-	19 629 572.40	19 629 572.40
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
78	Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-	-
Total recettes réelles de fonctionnement		19 287 270,81	-	19 629 572.40	19 629 572.40
042	Op. ordre de transfert entre sections	431 239.18	-	493 664.64 €	493 664.64 €
043	Op. ordre intérieur de la section	0.00	-	-	-
Total recettes d'ordre de fonctionnement		431 239.18	0.00	493 664.64	493 664.64
Total		19 718 509.99	0.00	20 123 237.04	20 123 237.04
+					
R002 Résultat de fonct. reporté					15 947 758.76
Total recettes de fonctionnement					36 070 995.80

2.2.1 Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Les produits des services du domaine s'élèvent à 58 334.00 € et correspondent aux redevances pour frais de gestion et d'occupation du domaine public intégrées au contrat de DSP de l'incinérateur.

2.2.2 Chapitre 74 – Dotations et participations

Les crédits inscrits au Chapitre 74 s'élèveraient à 16 871 238.40 € (17 307 500.81 € en 2024 et 16 947 513.48 € en 2023) et correspondent aux articles décrits ci-après.

Focus sur l'article 74751 – Participation GFP de rattachement

Les crédits inscrits à cet article s'établiraient à 11 533 438.40 € (12 325 075.81 € en 2024 et 12 422 863.48 € votés en 2023) répartis comme suit :

Art. 74751 – GFP de rattachement	Pour mémoire BP 2024	Propositions nouvelles
Incinération (2025 : 79 000 t à 54 € / t)	5 220 000.00 €	4 266 000.00 €
Tri	2 623 900.00 €	2 710 000.00 €
Biodéchets	25 286.25 €	40 000.00 €
Compostage restes alimentaires	-€	2000.00 €
Traitement bas de quai de déchèteries	3 842 265.00 €	3 797 000.00 €
Participation	703 624,56 €	718 438.40 €
TOTAL Art. 74751	12 325 075,81 €	11 533 438.40 €

Focus sur l'article 747888 – Autres

Les crédits inscrits à cet article correspondent aux versements des éco-organismes et aux ventes de matières recyclables. Leur montant s'évaluerait à 5 337 800.00 € (4 982 425.00 € en 2024 et 4 803 650 € votés en 2023)

Les prix de reprise des matières recyclables sont extrêmement volatiles, ce qui rend très aléatoire les prévisions des recettes.

Art. 747888 – Participation à d'autres organismes	Pour mémoire BP 2024	Propositions nouvelles
Métaux, batteries	220 000.00 €	190 000.00 €
Soutiens éco-organismes	4 008 500.00 €	4 330 800.00 €
Reprise matières	753 925.00 €	817 000.00 €
TOTAL Art. 747888	4 982 425.00 €	5 337 800.00 €

2.2.3 Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Les crédits inscrits au Chapitre 75 s'élèveraient à 2 700 000.00 € (1 920 000.00 € en 2024 et 8 606 000 € en 2023) et correspondent au versement du droit d'usage et aux subventions d'études.

3 SECTION D'INVESTISSEMENT

3.1 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Ch	Libellé	Pour mémoire budget n-1	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	150.00	33 880.20	70 938.60	104 818.80
204	Subventions d'équipement versées	40 892.24	236.68	40 000.00	40 236.68
21	Immobilisation corporelles	264 910.04	36 590.40	43 800.00	80 390.40
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-
23	Immobilisation en cours	490 000.00	-	340 000.00	340 000.00
Total dépenses d'équipement		795 952.28	70 707.28	494 738.60	565 445.88
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000.00		875 000.00	875 000.00
18	Compte de liaison : affectation (BA régie)	-		-	-
26	Participation et créances rattachées	-		-	-
27	Autres immobilisations financières	-		-	-
020	Dépenses imprévues	-		-	-
Total dépenses financières		750 000.00	-	875 000.00	875 000.00
45	Opérations pour le compte de tiers	-		-	-
Total opérations pour le compte de tiers		-	-	-	-
040	Op d'ordre de transfert entre sections	431 239.18		493 664.64	493 664.64
041	Opérations patrimoniales	-		-	-
Total dépenses d'ordre d'investissement		431 239.18	-	493 664.64	493 664.64
Total		1 977 191.46	70 707.28	1 863 403.24	1 934 110.52

+

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	17 159.44
Total dépenses d'investissement cum.	1 951 269.96

3.1.1 Chapitre 20 (hors 204) - Immobilisations incorporelles

Les crédits inscrits au Chapitre 20 s'établiraient à 70 938.60 € pour couvrir des frais d'études pour la construction du siège du syndicat (AMO), mais également l'évolution du site internet du syndicat, ainsi que la réalisation d'une vidéo du centre de tri.

3.1.2 Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées

La somme de 40 000.00 € est inscrite et correspond à l'opération de soutien à l'acquisition ou location d'un broyeur pour les particuliers ou pour les associations.

Pour information, un RAR de 236.68 € est inscrit sur ce chapitre. Il correspond au soutien à l'acquisition de broyeurs.

3.1.3 Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Les crédits inscrits au Chapitre 21 s'établiraient à 43 800.00 € pour couvrir notamment l'achat d'équipements, d'aménagement et de travaux de la plate-forme de compostage de biodéchets de Manguio (16 800 €), matériel destiné au projet emballages hors foyer (10 000 €), ainsi que les matériels relatifs au projet de la plateforme de vaisselle (16 000 €).

1000 € sont prévues pour des travaux d'installation de voirie.

3.1.4 Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Les crédits inscrits au Chapitre 16 s'établiraient à 875 000 € pour le remboursement du capital de l'emprunt pour travaux sur l'UVE.

Pour information, les crédits proposés pour 2025 comprennent le remboursement du capital de l'emprunt au titre de l'année 2025 en plus de la régularisation d'une échéance de 2024.

3.1.5 Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Les crédits inscrits au Chapitre 23 s'élèvent à 340 000 € et correspondent à l'opération de construction et plus particulièrement à la conception avec le marché de maîtrise d'œuvre) des locaux du syndicat.

3.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se répartissent comme suit :

Ch	Libellé	Pour mémoire budget n-1	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
010	Stocks	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement (hors 138)	-	-	20 000.00	20 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-	-
Total recettes d'équipement		-	-	20 000.00	20 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 520.00	-	-	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	500 000.00	-	427 866.72	427 866.72
138	Autres subventions invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts en cautionnements reçus	-	-	-	-
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	-	-	-	-
26	Participation en créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
Total recettes financières		505 520.00	-	-	-
45	Opérations pour le compte de tiers	-	-	-	-
Total opérations pour le compte de tiers		-	-	-	-
Total recettes réelles d'investissement		505 520.00	-	447 866.72	447 866.72
021	Virement de la section de fonctionnement	670 475.76	-	1 009 738.60	1 009 738.60
040	Opération d'ordre entre sections	483 053.44	-	493 664.64	493 664.64
041	Opérations patrimoniales	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 153 529.20	-	1 503 403.24	1 503 403.24
Total		1 659 049.20		1 951 269.96	1 951 269.96

+

R001 Résultat reporté ou anticipé	
Total recettes d'investissement	1 951 269.96

3.2.1 Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves

Les crédits inscrits au Chapitre 10 s'établiraient à 427 866.72 € (Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés)

3.2.2 Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement

Les crédits inscrits au Chapitre 021 s'établiraient à 1 009 738.60 € conformément au vote du Chapitre 023 de la section de fonctionnement (670 475.76 € en 2024 et 2 295 798,14 € votés en 2023). Ils permettraient de couvrir le besoin en financement pour le remboursement du capital de l'emprunt et l'affectation complémentaire permet de couvrir les perspectives d'investissements du syndicat.

3.2.3 Chapitre 40 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Pour information : Chapitre 40 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (ne fait pas l'objet d'un vote et ne donne pas lieu à des décaissements).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections s'élèvent à 493 664.64 € (483 053.44 € en 2024 et 317 000 € en 2023). Ces opérations correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.